



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

RÉUNION EN DISTANTIEL DU 06/06/2024
PV N° 18

PRESENTS : MMES MACARI – DUFOUR - RIVET –MAURY - MM. LIOBET - MONTANÉ

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

FEMININES A 8 championnats

Pour la saison 2024-2025 les clubs ont voté la proposition d'un championnat à 3 divisions. La commission publiera prochainement les compositions possibles des poules de D1 D2 et D3 de la saison 2024-2025.

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 sont fixées aux 04/08/2024.

D2

Poule A

Match Beaune les mines / St victurnien du 21/04/2024

Suite à un problème de tablette reconnu, la commission annule l'amende de 19 euros infligée au club de Beaune les Mines.

COUPE à 8

La finale opposera FCCO 2 à RILHAC RANCON CA

Elle se déroulera le 15/06/2025 à 15h00 lors de la journée de la fête du foot qui aura lieu au stade de BEAUBLANC.

Le Président,
Thierry MONTANÉ

Le Secrétaire de séance,
Guilhem LIOBET